

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE

- 1—Si vous êtes certain de ne pas mourir.
- 2—Si vous avez l'espoir de vous assurer pour rien.
- 3—Si vous savez que vous n'avez pas assez de constance pour maintenir votre assurance en force.
- 4—Si vous avez besoin de tout votre argent pour votre tabac et votre gin.
- 5—Si c'est votre famille qui vous fait vivre.
- 6—Si vous êtes assez égoïste pour croire qu'après votre mort, les autres n'auront plus besoin de rien.
- 7—Si cela vous plaît que vos enfant soient dans la misère, lorsque vous ne serez plus au milieu d'eux.
- 8—Si cela vous amuse de penser que vous irez au ciel pendant que votre veuve et vos orphelins prendront le chemin de l'hospice.

EDUCATION MUTUALISTE

Nous empruntons du "Fraternal Union" le passage suivant d'un rapport de M. Barry, commissaire des Assurances du Michigan. Le Commissaire y parle de la campagne éducative faite par un grand nombre de sociétés américaines, sinon toutes, au sujet de la rectification de leurs tarifs! Ce qu'il en dit peut être lu avec avantage par les mutualistes canadiens.

"Le Commissaire remarque avec une vive satisfaction les dispositions croissantes de la part des sociétés de secours mutuels de se donner des bases financières plus solides. Les discussions qui se sont faites sur la nécessité d'avoir des taux adéquats, ou, pour parler d'une manière plus appropriée de l'accumulation de réserves adéquates donne lieu d'espérer que la meilleure classe de ces sociétés demandera prochainement une législation qui assurera leur perpétuité. Nous pouvons dire que la fin des sociétés qui ne prendront pas des mesures efficaces sous ce rapport, soit volontairement ou comme résultat de l'action de l'état, s'énonce fatalement."

Cette invitation du Commissaire des Assurances du Michigan aux sociétés américaines de recourir à l'Etat pour faire adopter une législation dans le sens indiqué plus haut ne fait que suivre l'action prise par le Congrès National Fraternel sur la matière. En effet, à sa session de 1907, à Buffalo, ce congrès, représentant au-delà de 4,000,000 de mutualistes, adoptait une résolution formelle, priant les différentes législatures, d'adopter une loi uniforme, et ayant pour effet de contraindre les sociétés à ne charger, au minimum, les taux de contributions qui ont été préparés sous la surveillance du congrès par des actuares de son choix.

Cette question est de la plus haute importance pour les sociétés de secours mutuels et mérite d'être considérée sérieusement dans notre province.

ENCYCLOPEDIE

Un juge de la cité de Londres a ordonné le paiement d'une dette de 10 livres sterling contractée envers un prêteur, à raison de un penny par mois. Dix livres valant \$50, c'est à peu près dans deux cents ans que la dette sera tout à fait éteinte!

NOUS SOMMES TROIS MILLIONS

A travers toutes les vicissitudes de la politique, les 65,000 de colons abandonnés par la France sont devenus un peuple de trois millions, unis par la communauté de la foi, de la langue et des aspirations autant qu'à aucune autre époque de leur histoire.

Dans la province de Québec, dans l'Ontario, dans les provinces maritimes, l'élément anglais qui devait les submerger il y a longtemps, s'efface aujourd'hui devant la marche ascendante des nôtres.

Les colonies que notre race jetai cependant vers le Sud,—ces colonies d'émigrés qui devaient, elles aussi, périr au premier jour—sont devenues des groupes puissants et vivaces. Dans la Nouvelle-Angleterre et le New-York, où nous étions rien, il y a cinquante ans, nous formions 4 pour cent de la population totale en 1871, et 7 pour cent lors du dernier recensement.

Dans le New-Hampshire, le Vermont et le Rhode-Island, nous formons plus d'un cinquième de la population totale, et notre situation n'est pas moins avantageuse dans de grandes régions du Massachusetts, du Maine et du New-York.

Les cinq-douzièmes de la population canadienne-française habitent aujourd'hui les Etats-Unis.

Dans les Etats du Nord-Est, avec les Français, les Alsaciens, les Belges et les Suisses, ils forment un groupe compact d'un million de catholiques de langue française.

Au commencement du siècle prochain, en admettant même une diminution considérable dans le taux d'augmentation de notre race, nous serons 25,000,000 d'âmes, dont la moitié se retrouvera dans l'Est et le Nord des Etats-Unis. Peut-être la race sera-t-elle réunie sous le même drapeau; mais, à tout événement, nous serons alors une puissance et nul ne saurait l'empêcher.

Dans quel sens cette puissance s'exercera-t-elle?

C'est à ceux qui dirigent aujourd'hui cette puissance naissante qu'incombe la responsabilité de répondre.

Les émigrés ont depuis longtemps donné les preuves de leurs excellentes dispositions naturelles. En restant fidèles à la langue de leurs pères, ils sont restés fidèles aux traditions de foi et d'ordre qui s'y rattachent. Là seulement où ils se sont trouvés dans l'impossibilité de perpétuer leur organisation nationale, là seulement où on a voulu, par des empêchements arbitraires, amoindrir leur patriotisme, trouve-t-on des aspects parmi eux.

Dans nos paroisses canadiennes, les petits-fils des premiers émigrés se retrouvent combattant pour la foi et pour l'idée française avec autant d'ardeur que les premiers arrivés.

Sans vouloir établir des comparaisons odieuses, on peut dire que si les autres immigrants catholiques qui sont venus aux Etats-Unis depuis un siècle avaient été aussi fidèles à leur religion que les Canadiens-Français, on compterait aujourd'hui le double du nombre de catholiques en ce pays. C'est l'engouement pour la langue des Anglo-Saxons et pour les idées qui s'y rattachent, qui a été fatal à la foi de tant de descendants d'immigrants catholiques.

Fiers de leurs progrès passés, les Cana-

diens-Français ne doivent pas s'attarder dans de vaines récriminations. Ils sont résolus à rester fidèles à eux-mêmes, fidèles à la fille aînée de l'Eglise dont ils s'honorent de descendre. Conscients de leur force, ils sauront remplir leurs devoirs de catholiques et de citoyens américains; mais ils sauront aussi faire valoir leurs droits. Ayant été à la peine ils veulent être aux honneurs et, pas plus que leurs pères, ils n'admettront qu'on leur impose jamais l'apostasie nationale comme condition de leur entrée dans aucune des sphères d'action religieuse, politique ou sociale.

T. ST-PIERRE.

NOTRE PARLER FRANCAIS

Quel charme pour un Canadien, en France d'entendre parler sa langue avec un sentiment esthétique qui sait tirer de cet instrument merveilleux toute l'harmonie, la grâce et la force dont il est susceptible! Pour nos oreilles, c'est une vraie musique. On sent l'art aussi raffiné qu'inconscient—résultat de l'éducation familiale—qui sait donner aux mots, voire à chaque syllabe, leur valeur propre, et accentuant celui-là ou celle-ci pour les détacher des autres, et les mettre en relief. Même chez les enfants, la langue résonne comme un chant d'oiseau, selon un rythme qui semble appris, mais qui n'est que l'effet de l'exemple répandu dans l'air ambiant. Que de fois je me suis arrêté dans les jardins publics pour écouter, émerveillé ce gazouillis où les paroles enfantines s'envolent, claires, dans de petites phrases légères, impeccables au point de vue de la grammaire. Ce n'est pas ici que les pères et mères s'appellent poupa et mouman!

Il y a tant de différence entre le parler de Canada et celui de France, que c'est à se demander si c'est bien la même langue que l'on parle à Québec et à Paris? Le fond est bien le même; il est presque naïf de le dire, mais quelles dissemblances dans les inflexions, les assonances, enfin dans la mise en oeuvre de l'idiome! Sortant un jour d'une boutique à Paris, avec un ami, une domestique nous dit bonjour d'une façon qui provoqua chez moi de nous cette réflexion à laquelle l'autre ne contredit pas: "Dire que pas une personne de plus instruites chez nous ne pourrait dire ce mot avec la même grâce et la même inflexion! Et pourtant les Français de France et ceux du Canada ont dû parler un jour le même langage!"

Comment cet écart s'est-il produit? De quel côté la langue s'est-elle transformée? Est-elle restée stationnaire? Quelles influences ont poussé au mouvement d'un côté, et étalé l'inertie de l'autre? L'observation nous justifie de croire que la situation spéciale, suite de la séparation avec la France, a immobilisé notre idiome. Sous le régime anglais les Canadiens se sont cantonnés à la campagne.

Durant soixante ans, l'isolement du côté de la France fut complet; aucun rayon foyer principal de la langue ne rayonnait jus qu'aux rives du Saint-Laurent. Il en est résulté que pour la langue parlée, nous en sommes restés au dix-huitième siècle. Comme cela nous semble apparent lorsqu'on lit la grammaire de Restaut (1759) qui nous a réglé que celle de Chapsal ou de Larousse

N'est-ce pa  
tracer cette  
cette heure  
"astheure,"  
la vôtre, et  
...  
C'est où  
chez les ou  
le pire lang  
glais auxqu  
sions techn  
ce française,  
ation. Nou  
soient estom  
oreilles les e  
emballées de  
dits! Il y a d  
des villes—h  
—des person  
s'observent.  
chie, même c  
truction.  
Depuis vi  
aspirants au  
bonne aux ca  
çais quelques  
venant que  
alors, défilent  
me "badrer"  
Ces horreurs  
français! Il n  
gler les plus  
dans un cour  
des écoles. U  
ves, et aussi  
C'est enco  
parle le meil  
comparaison  
tournerai plu  
d'autrefois s'e  
à l'abri de tou  
porant des lo  
besoins nouve  
jourd'hui, on r  
susposés à ve  
l'effurer, à la  
Ces amis de le  
têche, car l'inc  
les dangers, le  
pourquoi il fau  
être qui monte  
un domaine na  
elles recrues.

LEXAMEN M

—Devoirs du

Les devoirs  
examinateur so  
vers qui s'impo  
de sa part des  
responsabilités  
De son approba  
pendent la sta  
tin qui l'emple  
faut que dar  
dans ses relatio  
pleusement h  
passe un jug  
cette et que son